

**Allocution de
M. Jean-Jacques Guillet
Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine**

Lors du Conseil municipal
Vendredi 21 mars 2008

Après son élection et l'installation du conseil municipal, Jean-Jacques GUILLET, maire de Chaville, a prononcé une allocution. Il a affirmé la volonté du conseil et de la municipalité de travailler au service des Chavillois, en respectant les objectifs sur lesquels la nouvelle municipalité a été élue.



Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Au moment où je prends mes responsabilités de maire de Chaville, je mesure l'honneur qui m'est fait et mes responsabilités envers les Chavillois.

À ceux qui m'ont apporté leur soutien et m'ont manifesté leur confiance dimanche dernier, je veux adresser mes remerciements et leur assurer que je m'efforcerai d'être digne de cette confiance.

Je serai cependant le maire de tous les Chavillois, ayant toujours à l'esprit le souci de rassembler, de fédérer, d'unir avec comme seul objectif la recherche de l'intérêt général et le respect du bien commun.

Cet objectif, ce respect, nous les partageons tous, que nous soyons de nouveaux ou d'anciens élus. Ils doivent se manifester dans nos actions, comme dans nos débats au sein de cette assemblée, que je mènerai dans un esprit républicain, avec rigueur mais dans l'ouverture et le dialogue.

Les droits de l'opposition seront respectés et je ne doute pas qu'elle aura à cœur d'avoir une attitude constructive. À la majorité municipale, je veux dire mon amitié, la remercier pour le soutien sans faille qu'elle me manifeste et ma fierté de savoir que j'accomplirai ma tâche avec une équipe aussi solide par ses compétences que soudée par une volonté commune.

Ma pensée va bien sûr aujourd'hui vers notre ami Grégoire Macassian, présent sur notre liste jusqu'à son décès brutal à la veille du 1^{er} tour. À sa famille, présente dans le public aujourd'hui, je renouvelle tous mes sentiments de tristesse, ceux de la majorité municipale comme ceux de

l'ensemble du conseil municipal, sachant combien il aurait été heureux de siéger parmi nous. Je tiens à rendre ici un dernier et légitime hommage à cet homme de bien.

Les Chavillois ont, démocratiquement, dans la clarté et au terme d'une campagne électorale dense et digne, choisi l'alternance.

J'adresse mes félicitations à l'ensemble des conseillers municipaux élus et mon salut aux candidats têtes de liste, M. Hubert Panissal, M. Bruno Lemoine et M. Jean Levain qui ont su défendre leurs convictions avec talent. À Jean Levain, je tiens à dire, au-delà de nos différences d'opinion, toute mon estime et mon respect pour le dévouement qu'il a déployé au service de Chaville et des Chavillois pendant ses treize ans de mandat.

Je le remercie de s'être incliné avec élégance et dans le respect de la tradition républicaine devant le verdict du suffrage universel et je mesure l'émotion qui est la sienne aujourd'hui.

Le changement doit maintenant s'accomplir dans les faits et dans la durée.

Dès demain matin, la nouvelle équipe se mettra à l'ouvrage. La continuité des pouvoirs publics est ainsi assurée. Les adjoints au maire et les conseillers municipaux de la majorité recevront dès la semaine prochaine des délégations et responsabilités précises qui seront immédiatement rendues publiques.

Les nouvelles orientations donneront lieu en juin à une décision budgétaire modificative. Mais c'est dès maintenant que le projet présenté aux Chavillois et sur lequel ils se sont prononcés sera mis en œuvre.

Les objectifs de cette mandature qui s'ouvre pour six années sont clairs.

Tout d'abord, il faut réduire la pression fiscale qui pèse sur les ménages. Cela implique la maîtrise des charges de fonctionnement qui va de pair avec l'évaluation, l'innovation et une démarche de qualité déjà en partie entreprise. Les nouvelles technologies, la mise en place de la société numérique contribueront à celle-ci.

Les synergies seront développées avec le département et la communauté d'agglomération de façon à mutualiser les charges et les équipements qui le justifient.

Il faut assurer la qualité et l'embellissement de la ville. Cela passe par l'amélioration de la voirie et des espaces publics et par la maîtrise de l'urbanisme. Les impératifs de développement durable seront au cœur de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme, en harmonie avec le Schéma de cohérence territoriale des Coteaux et du Val de Seine. Des coefficients d'occupation des sols seront, dans ce cadre, définis, contribuant à l'existence de règles claires et évitant le risque d'anarchie de la construction.

Dès la fin de l'année, un nouveau projet d'aménagement du cœur de ville sera présenté aux Chavillois, excluant en particulier l'installation d'importantes surfaces de bureaux dans le centre et favorisant l'animation de l'ensemble de la ville.

Il faut faire de Chaville une ville vivante, tout en affirmant son caractère résidentiel, en privilégiant la culture, le sport, les loisirs, en créant dès cette année des événements attractifs, en valorisant ses équipements et son environnement.

Il faut redonner vie à l'activité commerciale et artisanale, dans la tradition chavilloise, utilisant à cet effet toutes les ressources que nous apporte la loi.

Il faut assurer le caractère solidaire et accueillant de notre ville au service de chaque âge de la vie, de chaque situation personnelle – anciens isolés ou dépendants, personnes handicapés -.

Une attention particulière sera portée à l'habitat social, à la qualité de celui-ci, à la création de parcours résidentiels. Nos écoles seront équipées et entretenues au mieux de l'intérêt des enfants qui doivent bénéficier de la meilleure qualité sanitaire et alimentaire.

Ces objectifs, qui ne sont pas exclusifs, ne peuvent être poursuivis qu'en étroite concertation avec les Chavillois. Dès cette année, les assemblées de quartier seront réunies régulièrement.

Un conseil consultatif du développement durable sera mis en place.

Enfin, à l'automne, les États généraux de Chaville permettront à toutes et tous de s'exprimer et de définir ensemble un véritable projet de ville.

C'est dans cet esprit de dialogue, d'ouverture et de disponibilité que je demanderai à chaque adjoint d'assurer une permanence régulière, comme je le ferai moi-même, à l'hôtel de ville qui doit être pleinement la maison commune des Chavillois.

Rien aujourd'hui, ne peut se faire sans répondre à l'exigence de transparence et de concertation. Ce qui est vrai pour la municipalité l'est également pour la communauté d'agglomération à laquelle nous appartenons et à laquelle des compétences importantes ont déjà été transférées. Un compte rendu de l'activité de celle-ci sera régulièrement communiqué au conseil municipal et l'information sera mieux assurée dans le magazine de la ville, afin que les orientations de cet échelon supra communal soient pleinement connues et appréciées par l'ensemble de la population.

Au terme de cette allocution, je veux remercier le personnel communal et les cadres pour leur disponibilité au cours de cette semaine de transition. Je remercie bien sûr tout particulièrement celles et ceux qui, autour de la Directrice générale des services, ont participé à la préparation de ce conseil. Mais, je m'adresse aussi à toutes et à tous pour les assurer de la confiance que j'ai en eux et en leur sens du service public, qui nous est commun. La municipalité et moi-même travailleront avec eux dans le respect du travail qu'ils accomplissent et dans le souci de valoriser celui-ci.

Mes chers collègues, mesdames et messieurs, Chaville remonte loin dans l'histoire, et nous ne devons pas oublier les racines qui font la personnalité de notre ville. Aujourd'hui, c'est une nouvelle page de cette histoire qui s'ouvre.

M'inscrivant dans une longue lignée de maires – parmi lesquels je veux saluer Marcel Houlier – cette page, je veux l'écrire avec vous, en consacrant à notre ville mes forces et mon expérience comme les atouts que lui apporte mes fonctions de député.

Nous rappelant ces mots de Chamfort : « *on vit par la passion, on dure par la raison* », faisons en sorte, ensemble, que cette page soit belle et à l'honneur de Chaville et de son avenir.